

Accompagner la professionnalisation des IDE débutant en psychiatrie

Contexte

Cette formation vise à accompagner l'intégration et la professionnalisation des infirmiers nouvellement recrutés dans les établissements de santé mentale et les services de soins psychiatriques des hôpitaux. Le programme est modulaire, combinant formation en ligne et 2 sessions en présentiel. Il aborde des sujets tels que les signes et symptômes en psychiatrie, les traitements médicamenteux, la prévention des risques, etc...

Objectifs

- Apporter les compléments théoriques et cliniques pour favoriser la réussite de la professionnalisation des nouveaux infirmiers recrutés en secteur psychiatrique
- Consolider les savoirs fondamentaux de la spécialité et les mettre en lien avec la pratique
- Développer la posture et le raisonnement clinique
- Améliorer la gestion et la prévention des risques dans la prise en charge, en sachant détecter les situations nécessitant une intervention rapide
- Savoir inscrire sa pratique dans un travail d'équipe, transmettre les observations sur les comportements ou les symptômes des patients, en ayant une approche pro-active dans l'analyse et la qualification des situations observées
- Identifier son potentiel et ses limites pour faire progresser son projet professionnel

Renseignements complémentaires

Contacts : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anhf.fr) - Béatrice FABRE (b.fabre@anhf.fr)

Public

IDE ayant intégré la psychiatrie avec une ancienneté de moins de 2 ans

Exercice

2026

Code de formation

PSY02

Nature

AFR

Organisé par
INFOR SANTE

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 26 novembre au 27 novembre 2026

Du 17 décembre au 18 décembre 2026

14 heures de E-learning en amont de la formation

LABEGE (31)

Modules

- [**Accompagner la professionnalisation des IDE débutant en psychiatrie - Module E-learning**](#)
Durée : 14 heures
- [**Accompagner la professionnalisation des IDE débutant en psychiatrie - Module en présentiel**](#)
Durée : 28 heures